

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

Arrêté du 10 JUIL. 2018

## portant nomination des membres de la commission d'acquisition et de commande du Centre national des arts plastiques

**La ministre de la culture,**

Vu l'arrêté du 13 juillet 2015 portant composition et fonctionnement de la commission d'acquisition et de commande du Centre national des arts plastiques, notamment ses articles 2 et 3 ;

Vu la proposition du directeur du Centre national des arts plastiques en date du 6 juin 2018,

**Arrête :**

### **Article 1**

Sont nommés membres de la commission d'acquisition et de commande du Centre national des arts plastiques :

*1° Au titre du collège « arts plastiques » :*

a) En tant qu'artistes auteurs :

- M. Stéphane CALAIS ;
- Mme Isabelle CORNARO.

b) En tant que personnalités désignées en raison de leur compétence dans le domaine des arts plastiques :

- Mme Jill GASPARINA, critique d'art, curatrice et enseignante ;
- Mme Hélène GUENIN, directrice du musée d'art moderne et d'art contemporain (MAMAC) de Nice ;
- Mme Noria LAROSE, directrice associée de l'agence Nell & Associés, collectionneuse ;
- M. Yannick MILOUX, co-directeur et directeur artistique du FRAC-Artothèque Limousin Nouvelle-Aquitaine ;

- M. Morad MONTAZAMI, historien de l'art, *curator* pour le Moyen-Orient et le Maghreb à la Tate Modern ;
- M. Sébastien PEYRET, collectionneur.

**2° Au titre du collège « photographie et images » :**

a) En tant qu'artistes auteurs :

- M. Hicham BERRADA ;
- Mme Marie VOIGNIER.

b) En tant que personnalités désignées en raison de leur compétence dans le domaine de la photographie et des images :

- Mme Sandra ALVAREZ DE TOLEDO, fondatrice et directrice des éditions L'Arachnéen, collectionneuse ;
- M. Joerg BADER, directeur du Centre de la Photographie Genève (CPG), artiste et critique d'art ;
- M. Enrico CAMPORESI, chargé de la documentation et de la recherche au Centre national d'art et de culture - Georges Pompidou, chercheur postdoctoral du Laboratoire d'Excellence *Création, Arts et Patrimoines (Labex CAP)* ;
- Mme Muriel ENJALRAN, directrice du Centre Régional de la Photographie (CRP) Hauts de France, critique d'art et commissaire d'expositions ;
- M. Simon NJAMI, écrivain, commissaire d'expositions, essayiste et critique d'art ;
- Mme Annabelle TENEZE, conservatrice du patrimoine, directrice des Abattoirs, musée d'art moderne et contemporain - FRAC Occitanie Toulouse.

**3° Au titre du collège « arts décoratifs, design, métiers d'art » :**

a) En tant qu'artistes auteurs :

- M. Sébastien BERGNE ;
- Mme Ionna VAUTRIN.

b) En tant que personnalités désignées en raison de leur compétence dans le domaine des arts décoratifs, du design et des métiers d'art :

- M. Pierre DOZE, journaliste, critique d'art spécialiste du design, enseignant à la Haute école des arts du Rhin (HEAR) Mulhouse – Strasbourg et à l'École cantonale d'art de Lausanne (ECAL) ;
- Mme Anne FAUCHERET, historienne et critique d'art ;
- Mme Dominique FOREST, conservatrice en chef au musée des arts décoratifs de Paris, en renouvellement de son mandat ;

- Mme Pascale MUSSARD, vice-présidente de la fondation d'entreprise Hermès, présidente de la Villa Noailles ;
- M. Pierre PONANT, historien et critique du design graphique, curateur indépendant, professeur à l'École d'enseignement supérieur d'art de Bordeaux ;
- M. Emanuele QUINZ, historien de l'art, maître de conférences à l'Université Paris 8 et enseignant-chercheur à l'École nationale supérieure des Arts décoratifs.

## Article 2

Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur le 8 octobre 2018.

## Article 3

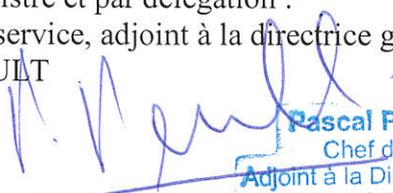
Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la culture.

Fait le 10 JUIL. 2018

Pour la ministre et par délégation :

Le chef de service, adjoint à la directrice générale de la création artistique,

P. PERRAULT

  
Pascal PERRAULT  
Chef de service  
Adjoint à la Directrice générale  
de la création artistique